



Le Pamphlétaire



Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité générale - Resto - Sécurité)

SPÉCIAL SÉCURITÉ



Lorsque sécurité rime avec danger

Quelle saga que celle des chandails, censés faire partie du nouvel uniforme des agents de sécurité! L'histoire a commencé il y a beaucoup plus d'un an, lorsque l'abolition de la cravate était un projet qui marquait, probablement, le début de l'«image de marque». En ces temps, certains agents et agentes avaient été approchés afin de tester les nouveaux chandails qui étaient censés devenir, selon nous, la pièce maîtresse de l'uniforme. Ces tests, qui ont été effectués sur une très longue période, avaient été jugés plus que satisfaisants par la plupart des testeurs maison et avec raison. En effet, le matériel utilisé était léger, laissait la peau respirer, semblait de bonne qualité et, sans test de laboratoire précis pour le prouver, ne semblait pas constituer un danger pour la sécurité. C'est donc avec une certaine hâte que la grande majorité des agents attendaient la venue de ces nouveaux uniformes... mais l'histoire ne faisait que commencer.

Tout d'abord, l'attente, qui n'était censée durer que quelques semaines, s'est prolongée sur plusieurs mois - ce qui explique la rapidité avec laquelle la majorité des agents ont redonné au casino leurs vieilles chemises, cravates, vestons et pantalons, tant ils avaient hâte de porter le nouvel uniforme. Si nous avions pu connaître alors la suite des événements, sûrement que la plupart d'entre nous aurions agi différemment.

En effet, commençait ici le début de la révélation d'un échec monumental.

Les chandails promis n'ont jamais été livrés. C'est plutôt un autre type de chandails qui, beaucoup plus tard, a finalement été livré. Bien que les premiers fussent légers, les deuxièmes se révélaient extrêmement lourds. Alors que ceux testés laissaient la peau respirer, les seconds offraient un effet d'emprisonnement de la chaleur et de la transpiration à l'intérieur (l'effet de cet emprisonnement a d'ailleurs, avec raison, été comparé à celui de porter une grosse couverture mouillée). C'est en rapport au danger pour la santé que constituent ceux imposés à tous les agents de sécurité que le bât blesse. Aucun agent n'a été en mesure d'apprécier pleinement les nouveaux chandails. La chaleur, lors du port de ces derniers, est insupportable. Plusieurs agents ont souffert d'irritation au cou. D'autres ont eu des problèmes de rougeur cutanée. Certains autres ont même eu des problèmes de peau beaucoup plus graves, sans parler des problèmes de transfert d'encre sur les sous-vêtements féminins. Ces nouveaux chandails, n'auraient-ils pas dû être testés comme les premiers? Ont-ils été jugés inoffensifs

Lorsque sécurité rime avec danger (suite)

pour la sécurité? Si oui, par qui? Car à la suite d'examens sur le matériel, il s'avère que celui-ci est loin de correspondre aux besoins du département. Non seulement le matériel ne laisse pas la peau respirer, mais il est conçu pour réellement emprisonner la chaleur à l'intérieur. Mais malheureusement ce n'est pas tout et il y a pire : qu'aurions-nous fait si l'un de nos agents de brigade avait dû aller combattre un incendie? Avec ce chandail, sous son équipement, il y avait un réel danger que le matériel commence à fondre et, ce faisant, colle à la peau, allant peut-être même jusqu'à pénétrer sous l'épiderme.

Nous ne pouvons ici blâmer la nouvelle direction de la sécurité ni la précédente d'ailleurs, car ils ont tous fait leur travail dans ce dossier. Cependant, connaissons-nous un jour **LE** responsable de cet échec *lamentable*, celui qui a mis la sécurité des agents en danger et qui aurait pu, peut-être, dans le pire des cas, si un incendie s'était déclaré au casino, être accusé de négligence? Nous en doutons grandement. Cependant, nous croyons que la personne responsable de ce fiasco devrait faire face à ses responsabilités, car même si le pire ne s'est pas produit, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en période d'austérité cette saga a déjà coûté, jusqu'à maintenant, une petite fortune... et ce n'est pas terminé. Ajoutez à cela le résultat que, pour une partie de l'été, **aucun agent n'a porté le même uniforme**. L'«image de marque», si *chère* aux yeux de la direction de Loto-Québec, en a pris pour son rhume.

En attente de la conclusion de ce dossier,

L'exécutif de la sécurité

Quand les valeurs de la SCQ prennent le large

Dernièrement, une intervention physique, qui avait nécessité un grand nombre d'agents, a fini par coûter très cher à l'un de nos membres. Selon notre enquête, lors de cette intervention des coups ont semble-t-il été portés, mais il faut dire qu'en raison de la taille, l'agressivité et l'historique de l'individu expulsé, ces coups, selon nos procédés d'intervention physique, étaient justifiés, d'où l'expression *la force nécessaire*. Malheureusement, cela semble avoir irrité grandement certaines personnes, avec comme résultat que nous soupçonnons que quelqu'un de très haut placé a demandé la sanction ultime. Ainsi, avec d'autres raisons (discutables!) cet agent, après une suspension sans solde pour fins d'enquête, a fini par être congédié.

Bien que nous sachions que la période de probation n'était pas terminée, certaines interrogations sont, selon nous, pleinement justifiées.

Les valeurs de l'entreprise semblent ici avoir été mises de côté. Aucune transparence n'a été démontrée dans ce dossier, ce qui nous fait grandement douter de l'intégrité.

Qui plus est, la majorité des agents pense que cette décision vient de la **SÉCURITÉ CORPORATIVE**. Le moins que l'on puisse dire, c'est que pour des personnes qui se doivent d'être au-dessus de tout soupçon, elles ont maintenant des yeux rivés sur elles.

Peut-être une histoire à suivre...

L'exécutif de la sécurité